



Huile PTFE pour lubrifier les pièces mécaniques en métal et en plastique. Convient parfaitement au traitement des pièces qui sont susceptibles d'être soumises à une forte pression. Grâce à sa formule unique, convient à l'utilisation dans l'industrie alimentaire, conformément à l'enregistrement NSF H1, numéro 139846.

N° comm.: 005030

Qualité & propriétés

Enregistrement NSF H1, numéro 139846
Stabilité mécanique et thermique exceptionnelle
Excellentes propriétés pénétrantes
Très faible facteur de friction, usure minimale
Structure fine (taille des particules d'environ 5 micromètres)
Excellente adhérence
Empêche l'usure et l'adhérence
Résiste aux intempéries
Résistant aux acides et bases faibles
Valve 360°

Données physiques & chimiques

Base: Huile pour paraffine avec PTFE
Nom de la couleur: transparent
Surfaces: Chains, Gear wheels, Ovens, Industrial vacuum pumps, Rails, Conveyors, Sliding door guides, Fastenings
Point d'inflammabilité: n.a.
Contenu: 500 ML

Mode d'emploi

Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
L'aérosol doit être à température ambiante.
Meilleure température de traitement 10 à 25 °C.
Avant utilisation, agitez l'aérosol.
Appliquer l'huile PTFE en couche fine.
Grâce à sa formule unique, un film avec un facteur de friction très faible se forme.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que «déchets spéciaux».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS200 et TRG300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

À compter du Juillet 7, 2025 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.